

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

JCLV/BB/SH-20-10308

Ville de 29 065 Habitants
Commune en développement
Membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

**RECRUTE
POUR SA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

UN ANIMATEUR PERISCOLAIRE (H/F)

Cadre d'emplois des Adjointes d'animation

Sous la responsabilité du Directeur des accueils périscolaires et de loisirs, vous aurez pour principales missions :

- Accueillir les enfants d'âge maternel ou élémentaire,
- Participer à l'éducation des enfants,
- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants,
- Mettre en place des animations éducatives en lien avec le projet pédagogique.

Votre profil

- **Titulaire du BAFa complet minimum ou équivalent**
- Connaissance du développement de l'enfant
- Expérience en animation confirmée

Vos horaires (temps de travail annualisé)

- Lundi : de 11h25 à 18h30
- Mardi : de 11h25 à 18h30
- Mercredi : de 7h45 à 18h30 (9h30 travaillées)
- Jeudi : de 11h25 à 13h25 et de 16h15 à 18h30
- Vendredi : 11h25 à 14h10 et de 16h15 à 18h30
- Vacances scolaires : de 7h45 à 18h30 (9h30 travaillées)
- 2 samedis par an lors des fêtes de la ville

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou par voie contractuelle.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + primes de fin d'année / Avantages C.N.A.S.

Merci d'adresser LETTRE DE MOTIVATION et CV de préférence par mail à secretariat.drh@ville-guyancourt.fr,
ou par courrier à Monsieur LE MAIRE, 14 rue Ambroise Croizat, BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex

Le Maire,
Vice-Président
de Saint-Quentin-en-Yvelines,

François MORTON